



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/A-propos-de-l-article-feu-la>

Tribune des lecteurs

À propos de l'article "feu la souveraineté des peuples"

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2013 - N° 1147 - novembre 2013 -

Date de mise en ligne : lundi 3 février 2014

Date de parution : novembre 2013

Description :

Réflexions de Guy Evrard et Claude-Henri Matton.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

J'ai beaucoup apprécié cet article qui est l'occasion pour l'auteur de revenir sur plusieurs notions essentielles qui nous aident à comprendre la stratégie actuelle de blocage politique de notre société et à entrevoir les directions dans lesquelles agir pour espérer en sortir : renouveler la démocratie, activer les capacités potentielles des individus-citoyens, celles plus globales des peuples à assurer leur souveraineté sur la base de leur diversité. Bref, une vision résolument optimiste de l'humanité à venir, a contrario du titre. C'est bien ce déficit que La Grande Relève tente de relever de numéro en numéro.

Je souhaite cependant demander à François Chatel si l'affirmation « On pourra finalement faire remarquer que les recherches récentes en neurosciences tendent à confirmer l'idée que l'homme a été programmé génétiquement, au cours de l'évolution de l'espèce, pour coopérer avec ses congénères » est bien prudente dans ces termes. Je ne peux m'empêcher de penser aux précédentes tentatives de Nicolas Sarkozy de faire détecter chez les jeunes enfants des caractéristiques innées à se soustraire à la "normalité" de la vie dans notre société. Il y a toujours danger à vouloir trop clarifier les comportements individuels, sous couvert de vérité scientifique, pour mieux les contrôler. Ce n'est pas la démarche scientifique qui est en cause, bien entendu, c'est l'interprétation pseudo scientifique à des fins politiques (positives ou négatives) dont il faut constamment se méfier.

Une multitude de travaux, dans diverses disciplines (primatologie, neurosciences, psychologie cognitive, psychologie du développement, biologie, génétique, endocrinologie, économie, écologie comportementale, sciences politiques, anthropologie...), révèlent les comportements de coopération dans le monde vivant et chez l'homme en particulier [1]. Ces travaux lèvent la contradiction apparente avec les mécanismes de compétition décrits dans la théorie de l'évolution de Darwin, souvent dévoyée, et subordonnent l'égoïsme à l'altruisme. Il n'est donc évidemment pas question ici de nier l'aptitude "naturelle" et l'intérêt social des hommes à coopérer. Mais nous savons bien qu'en développant l'individualisme dans la période post soixante-huitarde, les néolibéraux firent semblant de confondre liberté individuelle et refus de l'égalitarisme, tout en promouvant l'uniformisation dans le consumérisme, en attendant peut-être pire (1984, Georges Orwell), accroissant de fait les inégalités au profit d'une minorité.

François Chatel a donc raison de rappeler son précédent article De la coopération (GR1141, avril 2013). Pour autant, je ne trouve pas dans la publication qu'il cite alors [2], l'affirmation retenue. Mais j'ai peut-être mal lu, n'étant guère instruit dans la discipline. La trouve-t-on ailleurs ou bien est-ce une tentative de synthèse de notre rédacteur ?

Guy EVRARD

À propos de l'article de François Chatel traitant des deux cents ans de démocratie électorale marquée par la prégnance de plus en plus pesante du capitalisme financier affublé du doux nom de libéralisme, il est évident, comme le démontre l'auteur, que cette pseudo démocratie est une imposture majeure. Peu importe qu'il convoque la Grèce antique d'Aristote et Rousseau pour démontrer que la démocratie électorale ressemble comme une soeur à l'oligarchie, le bon peuple le sait ou plutôt le subodore sans pour autant réagir. Et comment cette oligarchie se maintient-elle avec ses gros sabots ? Tout bêtement avec le bon vieux "panem et circenses" qui a fait et continue à faire ses preuves. Inutile d'épiloguer, on y perdrait son latin.

Il y aurait toutefois un moyen très simple et efficace de marquer son ras-le-bol. Ce moyen, c'est la grève du bulletin de vote, la grève la plus efficace qui soit, celle que je pratique depuis belle lurette.

Pas l'abstention, mais le vote blanc, celui qu'aucun des partis politiques ne veut entériner et considérer comme une manifestation citoyenne de refuser leur imposture. Et là non plus, ça n'est pas gagné car ces gens vont se défendre

À propos de l'article "feu la souveraineté des peuples"

bec et ongles. Et même pour qu'ils y soient contraints, il conviendrait que ce vote blanc soit suffisamment large afin que ces messieurs dames reviennent sur terre.

Observons simplement qu'en Belgique, le vote obligatoire est assorti de la prise en compte du vote blanc. Je ne sais si la résultante en a été l'impossibilité de former un gouvernement pendant une longue période, en tout cas, cette absence fut loin d'une catastrophe. Il s'agirait donc de mener campagne, avec la même pugnacité que les candidats partisans, pour démontrer en même temps que leur incompétence, leur nuisance.

Tout ça est bien beau, mais plus facile à dire qu'à faire. L'état de désintégration de la chose publique est tellement avancé qu'espérer aboutir à l'advenir d'un semblant de démocratie directe telle que la concevait Jean-Jacques, relève de l'utopie.

Imaginons cependant que cela soit et qu'un cénacle de citoyens éclairés se mette à rédiger une série de propositions qui seraient soumises à référendum. Notre environnement en serait la priorité absolue et les thèmes chers à l'économie distributive y rejoindraient, n'en doutons pas, ceux développés par Pierre Rabhi, abondance et sobriété heureuse.

Après deux cents ans d'errances, une Constituante. Des citoyens éclairés chargés d'écrire une nouvelle Constitution soumise ensuite à référendum. Trouver ces oiseaux rares ne serait point aussi simple qu'il n'y paraît, mais fions-nous à François Chatel et compte tenu de l'impérative exigence environnementale, tournons nous vers la Fondation des Sciences Citoyennes (FSC) qui regroupe une centaine de membres, scientifiques et écologistes. Pour plus amples renseignements, j'allume mon ordinateur sur le site en question et, faisant défiler les différentes rubriques, je lis : « Liaisons dangereuses à la Fondation des Sciences Citoyennes » qui ne doit son existence que par la Fondation Charles Léopold Mayer, société de Droit suisse au capital de 225 millions d'euros placés en Bourse et dans l'immobilier, et qui financerait, selon Alerte Environnement, 70 à 80% de FSC. Bien entendu, cela n'implique pas que Jacques Testart et ses amis soient les otages de ces gens, mais ils ne peuvent ignorer le pedigree de leur sponsor, si toutefois l'information en ligne d'Alerte Environnement est exacte. Mais on ne peut passer sous silence la dépendance de plus en plus grande de la recherche fondamentale vis-à-vis du privé en fonction du désengagement de l'État. Les multinationales qui en profitent n'ont pas pour habitude de fournir les verges pour se faire fouetter.

Il conviendrait donc que le peuple soit particulièrement attentif à ne pas se faire avoir par ces gens qui sont particulièrement habiles à se glisser dans la moindre fissure syntaxique des textes.

Qu'à cela ne tienne. Parions que nous allons trouver l'équipe idoine qui va nous écrire une Constitution digne d'Aristote et de nos Lumières avec en exergue l'affirmation de l'homme, animal social et non pas le compétiteur « ôte-toi de là que je m'y mette » cher à notre société mondialisée. L'homme replacé dans la nature et non contre la nature. Une Constitution qui tourne résolument le dos à ce que nous constatons aujourd'hui, encore que tout ne soit pas à jeter et que la vraie question, au fond, réside plutôt dans les dérives qu'elle permet, les failles dans lesquelles les magouilleurs s'infiltrèrent allégrement.

Dès lors, place aux gardiens de la Constitution chargés, non seulement de son strict respect, mais aussi de son calendrier, des problèmes qui ne manqueront pas d'émailler son déroulement. C'est là que va se situer la partie la plus facile apparemment puisqu'il va s'agir de tirer au sort les gardiens chargés de faire appliquer dans toute sa rigueur, la Constitution.

Qu'il me soit permis, avant de terminer par cette expression majeure de la souveraineté du peuple, d'adresser en forme de De Profundis aux politiciens élus, ce petit texte de Jorge Luis Borgès tiré du Livre des sables, un recueil de nouvelles parfaitement adapté à la situation : « Que sont devenus les gouvernements, demandai-je ? La tradition

À propos de l'article "feu la souveraineté des peuples"

veut qu'ils soient tombés en désuétude. Ils procédaient à des élections, ils déclaraient des guerres, ils établissaient des impôts, ils confisquaient des fortunes, ils ordonnaient des arrestations et prétendaient imposer la censure, mais personne ne s'en souciait. La presse cessa de publier leurs discours et leurs photographies. Les hommes politiques durent se mettre à exercer des métiers honnêtes. Certains devinrent de bons comédiens ou de bons guérisseurs ».

Voilà pour l'enterrement de première classe gratos.

Pour ce qui est des vertus « hautement démocratiques » du tirage au sort, il est évident qu'elles les possèdent toutes ou presque, à l'inverse de l'énumération de E. Chouard, à savoir mensonge, corruption, pantouflage et j'en passe pour éviter les redites. Le problème réside dans le choix du pannel dans lequel le sort va désigner les gardiens de la Constitution. Les références datent tout de même de deux mille cinq cents ans et de l'eau a passé sous les ponts depuis ces temps bénis qui n'ont pas perduré des siècles. Et les choses ont beaucoup changé depuis, ne serait-ce que nous sommes passés du million au milliard. Dans l'état actuel des choses, nous extrapolons sur un possible effondrement du capitalisme et, ce qui va avec, tel que celui prédit par le Club de Rome.

Innover sur des décombres. Dans le contexte qui est le nôtre, une telle opération est impensable.

Par contre, ce qui serait possible rapidement et pourrait recevoir un assez large intérêt, c'est sa mise en place au niveau communal, le tirage au sort des édiles communaux en commençant par les communes inférieures ou égales à dix mille habitants. Changer l'édifice par la base et là, il y a du boulot parce qu'on retrouve à ce niveau toutes les caractéristiques évoquées précédemment, avec l'avantage d'être encore plus perceptibles par le citoyen. Cette opération serait une excellente innovation, la démocratie appliquée au niveau basique avec les mêmes contraintes de durée limitée, de contrôle. L'autre avantage de cette pratique n'est pas le moindre. Ceux qui auront rempli un mandat seront des citoyens avertis et, par conséquent, bien plus à même d'exercer leur rôle en connaissance de cause.

Obtenir la désignation des conseillers municipaux par tirage au sort, même en expérience limitée pour commencer, serait déjà une belle victoire de la démocratie.

Pour conclure, l'excellent article de François Chatel est plus un exercice de style qu'une véritable possibilité à court terme, malgré le vif rejet des politiciens manifesté par une grande part de la population qui n'en reprendra pas moins bientôt le chemin des urnes comme si de rien n'était. On a rarement perçu un tel ras-le-bol et pourtant... Le temps presse. Nous ne sommes pas devant une situation révolutionnaire, ligotés par tout ce qui est dénoncé dans cet article et nul ne peut prévoir quoi que ce soit parce que nous sommes sur un bateau ivre dans un monde qui a été rarement aussi dangereux.

Permettez-moi encore une digression, un petit texte tiré d'un essai de J-P Dupuy, L'avenir de l'économie, chez Flammarion :

« Économistes : deux professeurs d'économie se promènent dans la rue. L'un d'eux découvre un billet de 50 euros dans le caniveau et alerte son voisin. Celui-ci, sans regarder : « impossible, quelqu'un l'aurait forcément ramassé...

La boucle des besoins.

Deux personnes dans une automobile, coincée dans un embouteillage. Le chauffeur : « j'ai horreur de conduire mais j'en ai besoin pour mon travail. Les mêmes dans une immense fabrique, un milieu de fureur et de bruit : « j'ai horreur de mon travail mais il faut bien que je paie les traites de ma voiture. »

À propos de l'article "feu la souveraineté des peuples"

Deux enfers qui s'engendrent l'un l'autre, la boucle des besoins. L'essence du capitalisme, le même enfer, distancié mais bien réel. Travail, il nécessite le transport, en anglais travel, doublon du mot français travail issu du mot latin tripalium sur lequel on empaillait les condamnés. Torture du travail= torture du transport, deux avatars de la torture. L'automobile, la promesse d'une libération, c'est aussi celle de l'enfer industriel qu'elle a contribué à créer.

Le travail, c'est la promesse d'une reconnaissance sociale. Que vaut cette promesse ?

" Productions superflues et nuisibles,

" gaspillage destructeur des ressources naturelles,

" pollution de l'environnement.

Finalité de la société capitaliste industrielle : produire du travail (tripalium), un mal qu'il s'agit de réduire autant que possible.

Henri-Claude Matton

[1] Voir par exemple Joël Candau, Pourquoi coopérer, dans Terrain, 2012/1 (n° 58), pp.4-25, éd. Maison des sciences de l'homme. Accessible sur Cairn :

http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=TERR_058_0004&DocId=175148&Index=/cairn2ldx/cairn&TypeID=226&BAL=anlxUzZCEGOG2&HitCount=4&hits=38d7+38d+4+3+0&fileext=html

[2] J. Rilling, D. Gutman, T. Zeh, G. Pagnoni, G. Berns, and C. Kilts, A neural basis for social cooperation, Neuron, Vol. 35, 395-405, July 18, 2002. http://www.drgutman.org/CV/ORIGINAL_PAPERS/%2311.pdf